



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

Négo

**convention collective :
signez la pétition !**

Mardi 4 avril 2017

**Négociation conventions collectives
métallurgie : nos acquis en danger !**
*Les primes de panier, ancienneté, de
vacances, les qualifications, les seuils
d'accueil... L'UIMM n'en veut plus !*
Signez massivement la pétition.

**Salariés de Renault,
nous sommes directement concernés.
Dans un premier temps, les élus CGT seront
présents **aux portes mercredi 5 avril** et vous
proposeront de signer une pétition.**

**Rappel : depuis septembre dernier, une négociation s'est ouverte au
niveau de notre branche professionnelle. Sur une durée de 18 mois,
l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) compte
revoir tous les droits des travailleurs de la métallurgie !!!**

**- Les grilles de classification sont un des premiers sujets
discutés, l'UIMM ne veut plus reconnaître les diplômes.**

**Ce n'est pas la première fois que le patronat tente d'ouvrir le chantier
des classifications. Déjà en 2005, une manifestation de plusieurs
milliers de métallos à Paris avait obligé l'UIMM à abandonner.**

L'UIMM S'ATTAQUE À TOUS NOS ACQUIS : EXEMPLE LA PRIME D'ANCIENNETÉ

Un salarié qui gagne 1600 € brut par mois, au coefficient 215, avec 10 ans de présence dans l'entreprise : A combien s'élève sa prime d'ancienneté mensuelle ???

Il y a deux possibilités

Cas le plus fréquent : dans l'entreprise A, le patron calcule l'ancienneté sur les minima catégorie de la convention collective :

*Coefficient 215 X par 5,05 (= valeur du point de la convention collective RAEG)
= 1085,75 € => 10 % de ce montant pour 10 ans d'ancienneté = **108,75 €***

Dans l'entreprise B (grande entreprise avec rapport de force des syndicats) le patron calcule la prime d'ancienneté sur le salaire brut réel :

*Comme le salarié gagne 1600 € brut
=> sa prime d'ancienneté pour 10 ans s'élève à **160 €***

Avec le projet UIMM dans le cas A comme le cas B CETTE PRIME SERA SUPPRIMÉE POUR TOUS LES SALARIÉS, car elle est considérée comme un frein à la mobilité et à la flexibilité voulues par le patronat.

A la CGT, nous portons la revendication d'une convention collective de haut niveau pour tous les métallurgistes.

L'intervention des salariés est indispensable, la CGT métallurgie est pleinement investie pour améliorer les droits existants et en imposer de nouveaux...

⇒ Mais ça ne se fera pas sans vous !!!

Pétition qui sera proposée à signature mercredi 5 avril.

PETITION

NON À LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE LA MÉTALLURGIE AU RABAIS !!

Pas question de remettre en cause :

- La prime d'ancienneté.
- les primes de nuit, la prime panier.
- La prime de vacances.
- Les seuils d'accueil, la reconnaissance des diplômes.

OUI POUR UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE HAUT NIVEAU :

- Le salarié doit changer de coefficient tous les 4 ans au minimum
- La retraite à 60 ans et la reconnaissance de la pénibilité avec des départs anticipés
- Garantir une véritable égalité entre les femmes et les hommes
- Le droit à un emploi stable, à la formation continue, à la protection sociale
- Un SMIC à 1800 euros brut pour 35 heures

NOM	PRENOM	SIGNATURE



GM&S INDUSTRY- 23300 La Souterraine
Sous-traitant automobile Peugeot et Renault
283 emplois menacés

Adresse au salariés-es de PSA et Renault

Cette lettre vise à vous informer sur notre situation et à interpeller les décisionnaires des Groupes PSA et Renault afin d'infléchir leur décision de désengagement programmé qui met en péril 283 emplois et leurs familles, sans compter les dommages collatéraux, sur les départements de La Creuse, de l'Indre et la Haute Vienne. GM&S est la deuxième entreprise privée du département de la Creuse !



Action GM&S, PSA Poissy le 30 mars 2017. Une délégation CGT Cléon était sur place.

GM&S, ex-ALTIA, ex-SONAS, Ex-Wagon, ex-ARIES, ex-SER, ex-SOCOMEK est une entreprise de sous-traitances automobile (emboutissage, assemblage par soudure et peinture par cataphorèse ...). Entreprise familiale créée en 1963 a compté jusqu'à 700 salariés-es sur le site de La Souterraine.

Depuis le 2 décembre 2016, nous sommes en redressement judiciaire, le troisième en 10 ans. En grande difficulté depuis que PSA et Renault se sont désengagés en diminuant progressivement la charge de travail depuis plusieurs années et en nous plaçant à la tête du site des actionnaires véreux et cupides. Comme le dernier Mr COLLA, qui a réussi à liquider sept usines en France. A lui tout seul ?

Et en ce qui concerne Renault, il ne nous affecte plus depuis que nous sommes passés ALTIA en 2010, car là aussi, ils n'avaient pas confiance dans les actionnaires successifs. Ce qu'ils ne peuvent plus dire maintenant.

Nous sommes fournisseur de Peugeot et de Renault depuis 40 ans, nous avons toujours satisfait les critères exigés (qualité, délais, prix). Nos compétences ne sont pas mises en cause !

Nous attendons toujours que les Constructeurs qui nous ont volontairement amenés à ce naufrage, nous remettent de la charge pour 283 salariés car actuellement nous sommes à peine à 50% de ce que nous avons en Janvier 2016. Ce ne serait que justice !

Le secteur automobile va bien, de la charge il y en a. PSA et Renault sont en très bonne santé et ont bénéficié de plusieurs milliards d'euros de fonds publics directs ou indirects sans aucune contrepartie.(...)

Nos actions vous concernent. Nous avons bloqué le site Renault de Villeroy, plateforme logistique Européenne pour les pièces de rechange, très bon accueil de la part des salariés-es et même de la direction. (...) Intéressant aussi, nous sommes allés avec tous les salariés à la gendarmerie porter plainte pour abus de confiance contre notre direction (PDG, DAF, RH, Directeur de site). Un directeur de transition a été nommé par l'administrateur judiciaire et par l'insistance des salariés pour remplacer et pallier à l'incompétence de ces « gestionnaires ». Notre ancienne direction a détourné la part salariale prélevée sur nos salaires de la mutuelle obligatoire. C'est parfaitement illicite et irrespectueux.

Par cette lettre nous souhaitons et nous avons plus que jamais besoin de votre soutien participatif. Nous savons que vous aussi êtes concernés par des difficultés présentes et futures. Nous vous demandons aussi de relayer notre combat auprès de votre direction et auprès de votre entourage.

C'est bien ensemble que nous pourrions obtenir d'autres choix pour préserver nos emplois et nos vies.

- Les méthodes employées chez les fournisseurs, sous la pression des grands groupes, comme Renault, ont détruit des dizaines de milliers d'emplois : baisse des prix, accords de compétitivité drastiques, mise en concurrence, etc...

Renault, entre autres, est responsable de la situation de cette entreprise. Nous salariés de Cléon, devons afficher notre solidarité avec ces salariés et, si Renault n'entend pas, nous préparer à agir avec eux !!!